

Catherine Candelier
Présidente du groupe des élu-es Verts et écologistes
Conseillère municipale de Sèvres
44 avenue du Beau Site
92310 Sèvres
à
M. Raymond Loiseleur
Directeur général
SPLSOA
52 Promenade du Verger
92130 Issy les Moulineaux

Objet : demande d'informations sur la SPLSOA

Sèvres, le 22 juillet 2019

Monsieur le Directeur Général,

Lors du conseil municipal de Sèvres du 27 juin dernier, plusieurs délibérations ont concerné la Société Publique Locale Seine Ouest Aménagement que vous dirigez. Quelques incohérences ou imprécisions sont apparues et n'ont pu donner lieu à explication par la majorité municipale. C'est pourquoi, je me permets de vous interpeller.

1/ Etudes et travaux du restaurant du SEL

La SPLSOA a été mandatée une première fois en décembre 2017 par la ville pour lancer une étude de création d'une activité de restauration au SEL. Cette étude était alors estimée à 92 259,90 euros dont 8.400 euros TTC de rémunération pour la SPL.

Cette étude n'ayant jamais été présentée à l'ensemble du conseil municipal, vous serait-il possible de me l'adresser ?

Le 12 avril 2018, votre mandat est modifié, le rapport de présentation de la délibération indiquant qu'il a été omis les frais relatifs au dépôt d'un permis de construire et que vous êtes chargé de rechercher le futur restaurateur.

Sur la base d'un projet de 1,895.000 euros, la rémunération de la SPL est alors fixée à 154.000 euros TTC.

Votre première étude étant soumise à l'avis de l'ABF se voit modifiée en conséquence. **Le nouveau projet qui en résulte n'a pas non plus été communiqué à l'ensemble du conseil municipal. Vous serait-il possible de me l'adresser ?**

Sur la base du projet modifié, le coût projeté atteint les 3,5 millions d'euros et votre rémunération augmente de 48.000 euros pour arriver au total de 202.000 euros TTC pour cette seconde phase.

Pouvez-vous me confirmer que, pour l'ensemble des études et travaux concernant le restaurant du SEL, la SPLSOA a touché une rémunération d'honoraires de 210.000 euros TTC ? **Le cas échéant, je vous saurai gré de bien vouloir me faire parvenir un tableau récapitulatif des différents éléments permettant de retracer vos interventions.**

2/ Travaux dans les cours d'école des Bruyères et Cotton

Pour ces deux opérations, votées le 27 juin dernier pour des travaux devant se dérouler cet été, **pouvez- vous me confirmer que la SPLSOA sera rémunérée, en tant que maîtrise d'ouvrage, sous forme d'honoraires à hauteur de 21.000 euros TTC ?**

En outre, il nous a été expliqué que les marchés afférents à ces travaux avaient été passés sous forme de marchés à bon de commande. **Pouvez-vous me faire parvenir les PV des CAO correspondantes (CAO du 20 avril 2018 et CAO du 28 janvier 2019), ou au moins m'indiquer – comme le prévoient les conventions – quel fut le représentant de la ville de Sèvres lors de ces CAO ?**

3/ Bilan 2017 de la SPLSOA

Le rapport d'activité de la SPLSOA, approuvé par son assemblée générale en juin 2018, **a été présenté un an plus tard au conseil municipal de Sèvres** (toujours en séance du 27 juin 2019). Pouvez-vous m'apporter une explication sur ce retard important dans l'information des élu-es sévriens ?

Par ailleurs, ce bilan d'activité, arrêté au 31 décembre 2017, présente en page 83 un tableau concernant le projet de restaurant au SEL. Il indique un montant prévisionnel total d'opération de 2 001 238,97 €. Or, au 31 décembre 2017, la ville de Sèvres ne vous avait pas mandaté pour exercer la maîtrise d'ouvrage des travaux, mais uniquement pour une étude (cf plus haut chronologie du dossier).

Pouvez-vous apporter des explications sur cette prévision financière en fin d'année 2017, alors même qu'aucune décision de la ville n'avait été prise sur la poursuite de ce dossier ?

Enfin, page 107 de ce bilan, l'arrêt des comptes fait apparaître que **la SPLSOA depuis de nombreuses années ne verse quasiment jamais de salaire**. Il me paraît étonnant qu'une société avec un chiffre d'affaires de plus de 27 millions d'euros n'ait aucun salarié qui, par exemple, instruit les différents appels d'offres et procédures de marchés publics que vous menez.

Pourriez-vous me faire parvenir un organigramme de la SPLSOA et me fournir les renseignements utiles quant aux agents qui y travaillent ?

Vous remerciant par avance de votre réponse, et vous priant de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de ma considération distinguée,

Copie : Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine